

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p>Extrait du registre des arrêtés De la commune D'USSON EN FOREZ</p>	<p>Arrêté n° AV2024-22 du 7 juin 2024 de circulation pour empiètement sur la chaussée avenue Jean Dupret</p>
--	---	--

Le Maire de la commune d'USSON EN FOREZ  
Vu le code de la route, et notamment l'article R 411-8,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la demande formulée par l'entreprise SAUR en date du 7 juin 2024,  
Considérant que les travaux auront lieu du 10 juin au 23 août 2024,  
Considérant que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de  
protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée.

#### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Dans le cadre des travaux de reprise branchement AEP, un empiètement sur chaussée sera effectué avenue Jean Dupret du 10 juin au 23 août 2024.

**ARTICLE 2:** Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone de travaux seront soumis, dans les deux sens, aux restrictions suivantes :

- Limitation de la vitesse à 30 km/h ;
- Interdiction de dépasser ;
- Interdiction de stationner.

**ARTICLE 3 :** La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux, en accord avec les services communaux.

Fait à USSON EN FOREZ le 7 juin 2024  
Le Maire,  
Hervé BEAL

